



SCIC / SAS CENTRALES VILLAGEOISES

**B**EAUME - **D**ROBIE - **S**OLAIRE

## Lettre d'information n°7 mars 2023

### **Assemblée Générale**

Le vendredi 21 avril 2023 à 17h30

*(et non 18h comme annoncé dans un mail précédent par erreur)*

dans la salle polyvalente de Rosières

Vous allez recevoir la convocation avec tous les documents s'y afférant prochainement.

### **Le mot du Président**

*En ce début d'année le contexte économique ayant continué à se dégrader, les prix de l'énergie ont subi de fortes hausses ; les forces vives de CV BDS ont pris à bras le corps le développement de l'opération ACC (autoconsommation collective) dont nous vous avons parlé dans la précédente lettre d'information.*

*Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de Gestion Coopérative pour leur motivation à assurer le développement de l'opération dont nous vous parlerons le 21 avril 2023 lors de notre Assemblée Générale.*

*Le Président*

*Gérard MONTESSE*

### **Le point sur les souscriptions**

Au 1er Décembre 2022 la SCIC/SAS compte 71 souscripteurs répartis ainsi :

-55 citoyens

-11 collectivités

-5 entreprises

Les souscripteurs ont acquis 607 parts réparties ainsi :

-337 par des citoyens

-257 par les collectivités

-13 entreprises

SCIC SAS à capital variable - RCS Aubenas 882 915 010

42 Chemin de Champégua 07260 VERNON - tél : 04 75 36 27 96 / 06 70 26 95 11

beaumedrobiesolaire@centralesvillageoises.fr - beaumedrobiesolaire.centralesvillageoises.fr

## **Le mandat du président**

Lors de l'assemblée générale du vendredi 21 Avril 2023 le président annoncera sa démission pour la fin de l'année.

Actuellement il n'y a pas de candidat(e) à son remplacement.

Beaume-Drobie Solaire attend donc la candidature d'un ou d'une volontaire pour cette fonction.

Gérard Montesse restera toujours présent pour aider dans tous les cas.

## **Production et vente d'électricité**

La production hivernale (Octobre, Novembre, Décembre 2022 et Janvier 2023) est en dessous des prévisions et en dessous de la production de l'année précédente pour l'ensemble des toits de Vernon et Joyeuse.

En février 2023 la production totale est supérieure à la prévision, mais légèrement inférieure à l'année précédente.

## **Travaux en cours**

Le garage Renault est en attente de l'intervention d'Eco-Energies.

Les panneaux de la salle polyvalente sont installés. L'onduleur devrait être posé fin mars 2023.

## **Bilan financier**

ALGORA a présenté le bilan comptable provisoire

Résultat comptable 2022 (provisoire) :

Bilan actif 119073 €

Bilan passif 119073 €

Compte de résultat : (Résultat 2021 -3564 €)

Résultat d'exploitation 2022 = 11978 €

## **Révision des statuts**

Les nouveaux statuts ont été travaillés collectivement.

Il reste encore une étape de finalisation et de validation juridique.

Le conseil de gestion a voté la validation et les nouveaux statuts seront soumis à l'approbation à l'assemblée Générale du 21 avril.

**Rappel** : L'association des CV a entrepris de mettre à jour au niveau juridique actuel et d'harmoniser les statuts des SAS et des SCIC/SAS ; un groupe de travail a été constitué au sein de l'association des CV auquel est intégré le président de CV-BDS. Les statuts seront validés par un juriste et l'URSCOOP ; ensuite le modèle a été diffusé afin que chaque CV se mette en conformité.

Il y a des articles permettant aux centrales villageoises qui le souhaitent de se déclarer PMO (Personne Morale Organisatrice) dans la démarche d'Auto Consommation Collective (ACC) et également d'être entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ce qui est le cas pour Beaume-Drobie Solaire.

## **Auto-consommation collective (ACC)**

Cinq personnes de la commission ACC se sont déplacées le 30 Janvier à St Julien en Quint, centrale villageoise pionnière de l'ACC en Rhône-Alpes.

Le 17 Février Yvonne, Guy-Pierre et Gérard ont suivi une formation ACC à Villeurbanne. La formation était très intéressante et a permis une bonne compréhension de l'ACC.

Une restitution de la formation a été faite, en interne, à l'ensemble des membres du conseil de gestion dans la belle salle polyvalente qui a été mise à notre disposition par la mairie de Saint-Genest-de-Beauzon que nous remercions.

Un groupe de travail au sein de BDS a élaboré un document qui vous permettra de comprendre les possibilités d'autoconsommation collective. Ce document a été joint à la lettre d'information précédente (n°6). Aujourd'hui, cette mise en œuvre pourrait se faire à Rosières, autour des 2 installations en cours du garage Renault et de la salle polyvalente.

Cette possibilité est majeure pour continuer l'activité de BDS, car elle permet de continuer à développer des projets citoyens quand la suppression des subventions ne permettait plus d'installer nos panneaux sur des surfaces de 50 m<sup>2</sup>.

## **Recherche de nouveaux souscripteurs**

La mise en place du projet d'autoconsommation collective à Rosières nous conduira à organiser des réunions publiques à Rosières avec un soutien actif de la mairie.

Cela devrait permettre de motiver de nouvelles souscriptions.

Cordialement,

**Le Conseil de gestion**